

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " six mois, 14 " "
 " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à P. a. MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS, LAFFITE, BUISSON et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 30 Avril 1867.

BULLETIN.

Nous publions plus loin le texte du discours prononcé par le roi de Prusse, hier lundi, à l'ouverture du Parlement. Contrairement aux espérances générales, Guillaume I^{er} ne dit pas un mot du Luxembourg, mais son discours n'en mérite pas moins d'être sérieusement médité.

Nous signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs les paragraphes où il est dit que « Le Gouvernement prussien aura à cœur de prévenir tout trouble de la paix européenne, par tous les moyens compatibles avec l'honneur et les intérêts de la patrie, et que, le peuple allemand, fort par son union, pourra envisager avec confiance les éventualités que l'avenir nous réserve, si vous, messieurs, voulez m'aider avec le patriotisme dont on a fait toujours preuve en Prusse dans les moments graves, à achever la grande œuvre de l'union nationale. »

A tort ou à raison, nous ne saurions donner un sens pacifique à ces dernières lignes. On verra du reste plus loin, dans notre correspondance parisienne, que le discours royal n'a pas été bien accueilli dans notre capitale.

Il faut le constater, des notes discordantes s'élevaient déjà dans l'hymne de paix qui se faisait entendre de toutes parts à la fin de la semaine dernière. La Bourse qui avait monté d'une façon prodigieuse samedi, est restée hier aux cours les plus bas de la journée, ce qui prouve que la spéculation n'a pas confiance dans les négociations favorables à la paix, annoncées ou plutôt confirmées samedi au Corps législatif par M. le ministre d'Etat.

On n'affirme plus aussi positivement que la Prusse renonce à l'occupation du Luxembourg, comme nous l'assurait une dépêche de Berlin qui nous est parvenue samedi à la dernière heure.

La réunion d'une conférence est généralement acceptée comme probable; mais on prétend que le cabinet de Paris y me

pour condition : l'admission en principe par la Prusse de l'évacuation du Luxembourg. Alors, à quoi bon une conférence ? Les autres nouvelles politiques offrent peu d'intérêt.

J. REBOUX.

P. S. On lit dans la partie non-officielle du *Moniteur* d'aujourd'hui :

« Lorsque les derniers incidents relatifs au duché de Luxembourg ont fait naître une certaine appréhension pour le maintien de la paix, l'armée française, par suite des réductions opérées en 1865, était tombée au-dessous de l'effectif normal. D'un autre côté, le corps d'occupation du Mexique, en rentrant en France, avait laissé en Amérique 7,000 chevaux, dont 3,000 de trait, qu'il était indispensable de remplacer.

« Le devoir du Gouvernement a donc été de prendre des mesures de précaution, qui ont consisté à relever l'effectif des régiments, à faire acheter un certain nombre de chevaux et à mettre nos places fortes de la frontière en état de défense.

« Les nouvelles pacifiques survenues depuis quelques jours ont déterminé l'Empereur à donner l'ordre de ne prendre aucune mesure nouvelle, afin de ne fournir à l'opinion publique aucun prétexte de s'émouvoir, et pour ne pas contrarier les espérances de paix.

« Ainsi le nombre de chevaux à acheter va être réduit au strict nécessaire, et les soldats, en congé, qui allaient être rappelés, seront laissés dans leurs foyers. »

DISCOURS DU ROI DE PRUSSE.

Illustres, nobles et honorés Messieurs des deux Chambres du Parlement,

Il est sorti des délibérations du Reichstag au sein duquel le peuple prussien a envoyé ses représentants, en vertu de la loi, sanctionnée par vous, une constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord, par laquelle le développement unitaire de la nation paraît être définitivement assuré. Je vous ai réunis autour de mon trône pour soumettre cette constitution à vos délibé-

lations. L'œuvre de l'union nationale que le gouvernement a commencée avec votre coopération, doit maintenant être achevée avec votre assentiment. C'est sur cette base que la protection du territoire fédéral, la culture du droit commun et de la prospérité du peuple seront sauvegardés désormais par l'union commune de toutes les populations du Nord de l'Allemagne et de leurs gouvernements. Par l'inauguration de la constitution fédérale, les attributions des représentations des Etats particuliers subiront des restrictions inévitables sur tous les points qui désormais seront soumis à un développement commun; mais le peuple lui-même n'aura à renoncer à aucun des droits dont il jouissait jusqu'ici.

Il n'en transférera la sauvegarde qu'à des représentants dans la communauté élargie; et l'assentiment des représentants librement élus par tout le peuple, sera également nécessaire dans la Confédération du Nord à toute nouvelle loi.

Par la Constitution fédérale, on a pris soin, sous tous les rapports, que les droits à l'exercice desquels les représentations des pays particuliers auront à renoncer, seront transférés dans la même étendue à la représentation générale du Reichstag. La consolidation assurée de l'indépendance nationale, la puissance et la prospérité doivent marcher de front avec le développement du droit allemand et des institutions constitutionnelles. Mon gouvernement a la confiance que les Chambres du parlement en appréciant à sa juste valeur le besoin national le plus urgent prêteront volontairement la main à la prompt solution de notre tâche présente.

Messieurs! La Confédération nouvellement établie comprend, avant tout, les Etats-Unis de l'Allemagne du Nord; mais une communauté étroite et nationale les unit toujours aux Etats du Sud de l'Allemagne. Les relations solides, que mon gouvernement a déjà conclues dans l'automne dernier, pour une alliance offensive et défensive avec ces Etats, seront étendues par des traités spéciaux à la grande communauté de l'Allemagne du Nord.

Le vif sentiment qu'ont les gouvernements et les peuples de l'Allemagne méridionale des dangers du morcellement de l'Allemagne, le besoin d'une ferme union nationale qui trouvaient dans toute l'Allemagne une expression de plus en plus décidée servira à hâter la solution de ce problème. Les forces unies de la nation seront appelées et seront propres à garantir à l'Allemagne les bienfaits de la paix et la protection efficace de ses droits et de ses intérêts.

Dans cette conviction, mon gouvernement aura à cœur de prévenir tout trouble de la paix européenne, par tous les moyens compatibles avec l'honneur et les intérêts de la patrie.

Le peuple allemand, fort par son union, pourra envisager avec confiance les éventualités que l'avenir, nous réserve si vous, Messieurs, voulez m'aider avec le patriotisme dont on a fait toujours preuve en Prusse dans les moments graves, à achever la grande œuvre de l'union nationale.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

V.

Galerie française des Beaux-Arts.

Dans le solennel concours ouvert entre les artistes de toutes les nations, on sait qu'il ne pourrait être question que des ouvrages composés et exécutés depuis l'Exposition de 1855. Cette condition explique l'absence dans les galeries parfaitement disposées du Palais du Champ de Mars, d'un grand nombre d'œuvres d'art qui ont valu à leurs auteurs les applaudissements, la faveur du public, et les plus honorables récompenses. Un choix intelligent a été fait dans les productions exposées depuis dix ans. On a mis, en même temps, à contribution les châteaux impériaux, le Musée du Luxembourg, les musées des départements, les églises. L'Exposition de l'Ecole française a une importance qui n'échappe aux regards de personne. Malgré la diversité des systèmes, elle se maintient au premier rang et prouve de nouveau qu'elle est digne de diriger le grand mouvement artistique auquel obéit le monde entier. A elle donc la première place dans notre revue.

Ce n'est plus le moment de se livrer à un examen critique. Tous ces ouvrages sont aujourd'hui adoptés, mais il est bon de rappeler les noms de leurs auteurs. Ce sera, pour ceux-ci, un éternel honneur d'avoir été désignés à l'occasion de cette grande lutte, comme les champions de la France. Dans cet aperçu rapide chaque ville de notre pays retrouvera les noms de ses enfants, aujourd'hui inscrits dans les tables de l'histoire de l'art contemporain.

Le grand salon est orné de deux beaux portraits de l'Empereur, l'un peint par Hippolyte Flanclin et qui a été donné au nouveau tribunal de commerce de Paris;

l'autre, par Alexandre Cabanel, puis de ce charmant buste de l'Impératrice qu'Winterhalter exécuta en 1864.

Les tableaux militaires ne sont pas très-nombreux; cependant on a trouvé moyen de rassembler quelques pages importantes qui ont obtenu des succès aussi grands que mérités; ce sont : *La prise de la tour de Malakoff, la Gorge de Malakoff*, par M. Alphonse Yvon; *la Bataille de l'Alma*, par M. Pils; *le Bataillon de Solferino*, par M. Rancé; *Un épisode de la bataille de Solferino, Cambronne à Waterloo*, par M. Armand-Dumaresq; *Un épisode de la retraite de Russie*, de Joseph Beaumé; les trois tableaux si intéressants de Pretais, *Le matin avant l'attaque*. — *Le soir après le combat. Les vainqueurs, retour au camp*; *Le général Canrobert, visitant la tranchée de Sébastopol*, de Jules Rigo; *Napoléon, la veille de la bataille d'Austerlitz*, par Jean Gigoux, etc. etc.

Le paysage est dignement représenté par une foule de toiles les plus variées, annonçant toutes une vive intelligence, d'originales traductions, des impressions fournies par le spectacle de la nature. Je n'ai que le choix parmi ces artistes dont quelques-uns sont déjà des maîtres. Ce sont : MM. Théodore Rousseau, — il y a huit tableaux de ce peintre; Corot, — il y en a sept; Daubigny, Dupré, Paul Huet, Anastasi, Troyon, Justin Ouvrié, Adolphe Appian, Français, Balfournier, Fromentin, le peintre des sites de l'Orient, Léon Belly, Thuillier, Leleux, Berchère, Edouard Cibot, Veyrassat, Benouville, Cabat, Jules Dupré, Alfred de Curzon, etc. etc.

Les tableaux de genre sont en majorité. Nous retrouvons, dans les galeries, ceux de Baron; les originales peintures, d'Hamon; une douzaine des meilleures productions de Meissonier; deux charmantes toiles d'Ernest Aubert, *Réverie. Jeunesse*; d'autres de Dargelas; de Patois, l'heureux historien de Jeanne d'Arc; de Charles Marchal, qui a rappelé avec bonheur les mœurs et les costumes de l'Alsace; de Wetter; d'Alexandre Couder; de Charles Chaplin; de Brilloin; d'Edouard Bréa; d'Allemacher; de Charles Comte, de Théophile Gide, d'Eugène Fichel; les merveilleuses natures mortes de Blaise Desgoffes, les scènes curieuses rendues par Biard qui a obtenu tant de succès populaires; celles de Jules Breton, qu'accompagnaient dix toiles parmi lesquelles on distingue la *Bénédiction des blés*, le *rappel des Glanvases*.

La grande peinture, la peinture dite historique offre une foule de noms et d'œuvres recommandables. M. Robert Fleury, avec son *Charles Quint*

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 1^{er} MAI 1867.

— 13 —

LES ROQUEVAIR

— X —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 28 avril).

— Mais cet homme n'est pas seulement beau, admirablement beau; s'il n'était que cela, je serais loin de le redouter; mais il est, vous me l'avez dit vous-même, fort distingué de toutes manières : il a des talents, il cause bien, avec grâce, avec facilité, et moi ! et moi !

— Et toi ! et toi ! mon pauvre enfant, me dit l'abbé en reprenant son ton d'amitié, si tu voulais vaincre ta sottise timide, tu serais vingt fois au-dessus de ce beau mystérieux : il ne te va pas à la cheville, vois-tu ! il n'a pas de fond. Cécile le sait bien; nous le connaissons tous les deux mieux que tu ne te connais toi-

même, et c'est pour cela que nous t'aimons.

Et puis, mon cher Paul, une autre considération noindre que les autres sans doute, mais c'en est une, qui doit vous rassurer : M. Jacques n'a pas de nom. Vous connaissez assez les opinions de ma sœur; son mari le partage : ils ne donneront jamais leur fille à un inconnu, eût-il des millions ! et quand on peut s'appeler madame de Roquevaire, on ne va pas s'affubler du nom de madame Jacques.

— Avec quelle amère tristesse n'ai-je pas parcouru cette demeure abandonnée qui renferme tous mes souvenirs ! Voilà dans ce salon l'antique et vaste fauteuil où ma grand'mère était toujours, assise. Pourquoi ne pas avoir excepté de la vente ce vieux meuble que j'aurais voulu conserver comme une sainte relique ? Ma mère ne l'a pas voulu : l'acquéreur, disait-elle, tenait à acheter avec le château tout ce qui avait un cachet d'ancienneté.

— J'ai éprouvé un vif plaisir à revoir le brave Pierre Blanchard, cet humble débris d'un héroïque empire, comme on chante aujourd'hui. C'est une chose singulière que le flux et le reflux de l'opinion publique. Et si l'ombre du grand homme abandonne son fatal rocher pour venir errer sur les bords de la Seine, il

doit mépriser autant une bonne partie de ses admirateurs d'aujourd'hui que ses ennemis les plus tenaces, pour lesquels (il y en a quelques-uns) il est encore l'ogre de Corse. Superbe génie de la domination universelle, que vous devez sourire de pitié en vous voyant tous les jours affublé, pour le besoin de la cause, de la déroque libérale et même républicaine !

— Pierre Blanchard était un des meilleurs tireurs d'armes de son régiment. Après le bonheur de se battre, de raconter ses batailles et d'exalter son empereur, Pierre Blanchard n'en éprouve pas de plus grand que celui de donner des leçons de cet art qu'il place sans façon, comme son confrère du *Bourgeois gentilhomme*, au-dessus de tous les autres.

— L'abbé de Vermot, espérant que cet exercice me serait salutaire, me présenta à lui comme élève. J'avais alors quinze ans. Le maître d'armes me regarda, hocha la tête d'un air qui semblait dire : Que voulez-vous que je fasse de cette mauviette ? Cependant, comme il aimait l'abbé de Vermot, il voulut bien me donner des leçons. Il fut d'abord assez surpris en voyant qu'il y avait dans mon petit corps sec et nerveux une élasticité, une adresse, une précision de mouvements qui pourraient faire espérer quelque chose de moi. Aussi le brave homme me donna tous ses soins, et il réussit bien.

— Vous êtes encore plus petit que le grand Napoléon, me disait-il, mais vraiment, mon cher enfant, malgré votre air tranquille et votre voix douce comme la plus douce musique, vous me faites l'effet d'être hardi comme un lion; et vos mignonnes petites mains, au bout de trois mois, manient un fleuret mieux que je ne l'ai vu faire à n'importe quel élève de deux ans de salle.

— Pierre Blanchard, bien qu'il méprisât assez les pistolets, me donna aussi quelques leçons de tir. Mais là comme à l'épée, je fus bientôt maître à mon tour. Le brave homme n'en fut point jaloux : — C'est à moi qu'il doit cela, disait-il.

— Nous avons causé de l'Empereur. — Vous ne l'aimez pas, mais c'est égal, morbleu ! vous lui rendez joliment justice; votre cœur est ailleurs, mais vous l'admirez tout de même, c'est bien, ça ! Est-ce bien vrai qu'il soit mort ? me disait ensuite Pierre Blanchard.

— Nous avons fait ensemble un petit assaut; le brave homme m'a serré dans ses bras et m'a dit qu'il n'y avait pas dans le monde entier un tireur d'armes de ma force et que le fameux Saint-Georges eût été un pékn auprès de moi.

— Pierre Blanchard a eu l'honneur de faire des armes avec M. Jacques, qui, selon lui, est d'une force remarquable, mais bien au-dessous de la mienne.

— Je n'ai plus que huit jours à rester ici. M. Jacques veut, dit-on, faire reconstruire le château dans le style de la vieille tour. Certainement le pauvre manoir gagnera à cette transformation. Mais quand je passerai devant les fossés qui l'entourent, je ne le reconnaitrai plus. Ce ne sera plus mon Roquevaire à moi. Oh ! si les tombes de mon père et de ma grand-mère n'étaient pas dans cet humble village, je ne reviendrais jamais ici. Mais jusqu'à ce que je me suis bâti un nid pour abriter ma vie loin du monde, jusqu'à ce que je puisse demander au village de Roquevaire les ossements blanchis qui me sont si chers, pour les emporter avec moi, je reviendrai tous les ans prier et pleurer sur ces tombes. »

XI

PAUL A. M. L'ABBÉ DE VERMOT.

— Mon douloureux sacrifice est accompli, mon cher maître : j'ai quitté, pour ne plus y rentrer, ce cher manoir de Roquevaire. Déjà il n'appartient plus à notre famille.

— Mes chers souvenirs sont placés dans l'appartement en mansards dont je vous ai parlé. J'ai pour l'arranger d'après mes goûts d'artiste, à peu près épuisés toutes mes ressources. Je rougis de vous le dire,